

Image not found or type unknown



Exces de vitesse en suisse par mon mari, voiture a mon nom

Par **coco**, le **21/03/2011** à **17:23**

Bonjour,
Mon mari a commis un exces de vitesses en Suisse de 41 KM/heures. La voiture etant a mon nom, j'ai renvoye les documents indiquant qu'il etait le conducteur. Il n'a pas de revenus mais j'en ai excedant 5000 euro. Peuvent-ils se retourner contre moi et me forcer a payer? Je ne suis pas d'accord pour payer car je veux qu'il prenne entiere responsabilite de ses actions.
Merci de m'indiquer comment cela se passe en general et si je refuse de payer son amende.
Bien cordialement,
Coco